

CARMIGNAC PORTFOLIO FAMILY GOVERNED A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :



LU1966630706

Reporting mensuel - 29/02/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

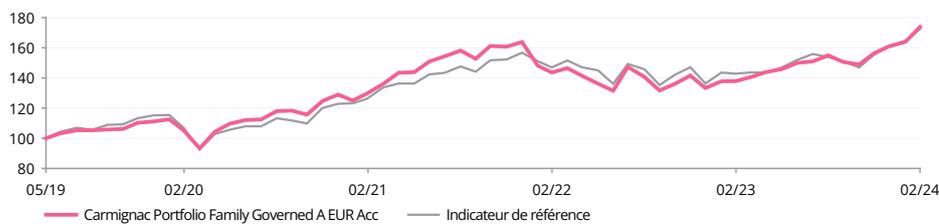
Un fonds actions internationales qui investit dans des sociétés familiales à travers le monde. Le Fonds est « non-benchmarké » et n'a pas de restrictions en matière de pays, de secteur ou de taille de capitalisation, bien qu'il investisse principalement dans les grandes capitalisations des pays développés. Le Fonds suit un processus d'investissement rigoureux, qui intègre notamment une approche socialement responsable. Les sociétés sont sélectionnées d'une part selon des filtres liés à leur actionariat familial et à leur liquidité, et d'autre part à la suite d'une analyse fondamentale et d'une analyse de leur gouvernance. Le Fonds cherche à générer une croissance du capital sur le long terme.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/02/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)	
	1 an	3 ans	Depuis le 31/05/2019	3 ans	Depuis le 31/05/2019
A EUR Acc	26.04	34.07	73.79	10.24	12.33
Indicateur de référence	20.68	36.61	72.35	10.93	12.13
Moyenne de la catégorie	21.14	19.78	63.04	6.20	10.84
Classement (quartile)	2	1	2	1	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019
A EUR Acc	20.65	-18.60	27.00	16.01	11.15
Indicateur de référence	18.06	-13.01	27.54	6.65	15.21

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	8.8	14.4	16.8
Volatilité du benchmark	10.0	12.4	16.2
Ratio de Sharpe	2.9	0.7	0.7
Bêta	1.1	1.0	1.0
Alpha	-0.0	-0.0	0.0
Tracking error	3.9	7.1	6.8

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	12.5%
VaR de l'indicateur	12.4%



M. Denham



O. Ejikeme

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	91.9%
Taux d'exposition nette actions	91.9%
Nombre d'émetteurs actions	39
Active Share	95.8%

FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 31/05/2019

Actifs sous gestion du Fonds : 69M€ / 74M\$⁽¹⁾

Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 31/05/2019

Devise de cotation : EUR

Encours de la part : 7.4M€

VL : 173.79€

Catégorie Morningstar™ : Global Large-Cap Growth Equity



Overall Morningstar Rating™

02/2024

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 31/05/2019

Obe Ejikeme depuis le 31/05/2019

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

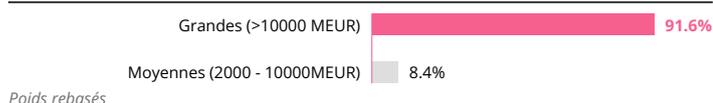
Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%

Minimum % d'investissements durables 50%

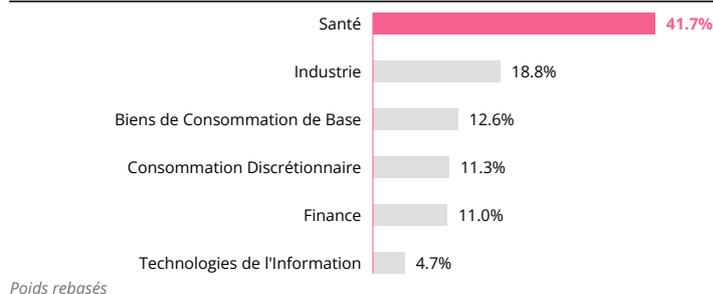
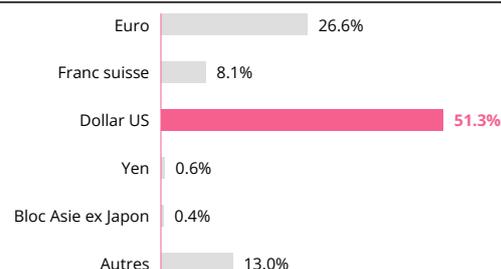
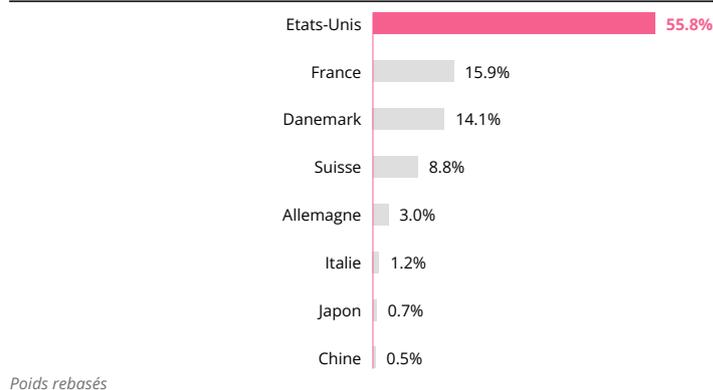
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	91.9%
Pays développés	91.5%
Amérique du Nord	51.3%
Asie Pacifique	0.6%
Europe	39.6%
Pays émergents	0.4%
Asie	0.4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	8.1%

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	9.3%
L'OREAL SA	France	Biens de Consommation de Base	4.4%
MASTERCARD INC	Etats-Unis	Finance	4.1%
DEMANT A/S	Danemark	Santé	3.7%
DANAHER CORP	Etats-Unis	Santé	3.7%
BROWN & BROWN INC	Etats-Unis	Finance	3.6%
ESSILORLUXOTTICA SA	France	Santé	3.4%
ESTEE LAUDER COS INC/THE	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	3.3%
GARMIN LTD	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	3.2%
COCA-COLA CONSOLIDATED INC	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	3.2%
Total			41.7%

RÉPARTITION SECTORIELLE

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE


DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Au moins 50 % de l'actif net du Fonds est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 5% et 15%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20%;
- 90% au moins des émetteurs font l'objet d'une analyse ESG;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	39
Nombre d'émetteurs notés	39
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Family Governed A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

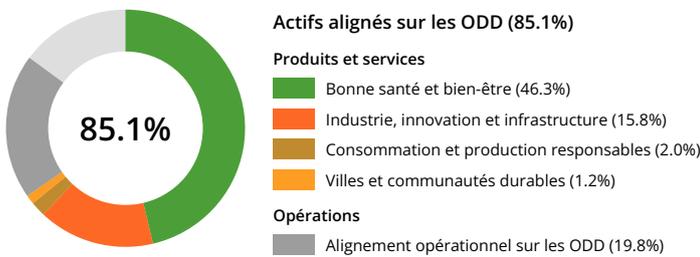


01/2020



01/2020

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



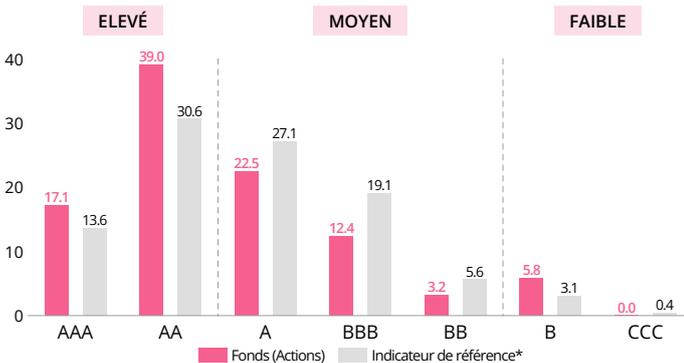
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 100%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	9.3%	AAA
WW GRAINGER INC	1.7%	AAA
LENNOX INTERNATIONAL INC	1.2%	AAA
HENKEL AG CO KGAA	0.4%	AAA
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	0.4%	AAA

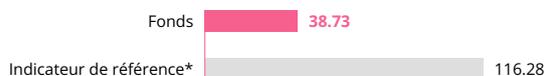
Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	8.8%	AAA
LOREAL SA	4.2%	AA
DEMANT AS	3.7%	AA
MASTERCARD INCORPORATED	3.6%	AA
BROWN BROWN INC	3.5%	BBB

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 29/02/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

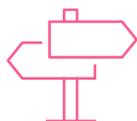
Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois de février a marqué un tournant dans la dynamique de désinflation qui avait porté les marchés au cours des derniers mois. En effet, les publications concernant l'activité économique ont continué de surprendre positivement des deux côtés de l'Atlantique alors que la pause dans la séquence de désinflation a déçu les investisseurs. Ainsi, les indices actions continuent de bénéficier d'une perspective de croissance plus résiliente qu'escompté. Le mois a également été marqué par la saison de résultats au cours de laquelle les entreprises liées à l'intelligence artificielle ont une fois de plus battu tous les records. À titre d'exemple, Nvidia, le leader mondial des cartes graphiques, a multiplié par neuf son résultat net au quatrième trimestre et cette accélération des bénéfices se retrouve chez de nombreux acteurs de l'intelligence artificielle. Dans l'ensemble, les résultats des entreprises ont surpris à la hausse les investisseurs, alimentant le fort rebond des actions. Cependant, si l'on exclut les Sept Magnifiques, qui regroupent les principaux leaders de la tech américaine, la croissance des bénéfices par action pour l'indice S&P 500 est ressortie légèrement négative. Le marché actions japonais s'est inscrit en forte hausse, malgré un PIB plus faible que prévu au quatrième trimestre, qui a placé le pays en récession technique au cours du second semestre 2023. La faiblesse accrue de la monnaie a contribué à cette hausse, compte tenu de la nature exportatrice du marché boursier japonais. En Chine, la performance des indices a été soutenue par les nouvelles mesures de soutien du gouvernement, qui a abaissé une fois de plus son taux directeur à cinq ans de 25 points de base. Le pays publie néanmoins pour la cinquième fois consécutive un indicateur manufacturier NBS en contraction (49,1 pour le mois de février, contre 49,2 pour janvier 2024), preuve que le pays n'a pas encore résolu ses problématiques structurelles.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Après une performance robuste en 2023, le marché mondial a maintenu sa dynamique haussière en ce début d'année. L'indice phare américain, le S&P 500, a atteint de nouveaux sommets historiques, grâce à des données économiques positives et aux attentes de réductions des taux d'intérêt par la Réserve fédérale, pour la première fois depuis plus de deux ans, pendant que les indices européens ont également clôturé le mois en territoire positif. Notre Fonds a enregistré une performance positive sur le mois de février, tant en termes absolus qu'en relatif. Notre performance a été affectée par notre absence d'exposition au secteur des services de communication et notre sous-pondération des valeurs technologiques. En particulier, le fabricant français de logiciels Dassault Systèmes a connu une baisse de son cours de Bourse suite à des résultats trimestriels décevants. Notre surperformance relative du mois de février s'explique par notre surpondération au travers du secteur de la santé. En effet, les principaux acteurs des médicaments contre l'obésité et pour la perte de poids – Eli Lilly et Novo Nordisk – ont continué de montrer leur résilience avec des performances exceptionnelles dans ce début d'année. De plus, Medpace, une entreprise américaine spécialisée dans les essais cliniques pour les secteurs de la biotechnologie et de la pharmacie, a également été l'un des principaux contributeurs ce mois-ci. Nous avons aussi bénéficié d'une forte sélection de valeurs à travers le secteur de l'industrie et de la consommation discrétionnaire avec Old Dominion Freight Line et Garmin, qui figurent parmi nos dix premiers contributeurs à la performance.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Bien que le sentiment du marché reste positif au cours du mois, nous restons prudents dans le positionnement de notre portefeuille et continuons à nous concentrer sur les sociétés familiales moins cycliques. Au cours du mois de février, nous n'avons procédé qu'à très peu de changements. Nous avons renforcé notre position dans Old Dominion Freight Line, initié le mois dernier, ainsi que dans Sodexo et Hermès, tout en réduisant notre poids dans Eli Lilly, SAP et W.W. Grainger pour cristalliser des profits après avoir enregistré des bénéfices importants au cours des derniers mois. Nous continuons à affirmer que la résilience qui découle de l'investissement dans des entreprises de qualité détenues par des familles et des fondateurs sera le principal atout de notre stratégie pour l'avenir.



GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.02.23-29.02.24	28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20
A EUR Acc	31/05/2019	CARFAEA LX	LU1966630706	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.2%	20%	—	26.0	-4.0	10.8	23.1	—
F EUR Acc	31/05/2019	CAFGEFA LX	LU2004385154	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.2%	20%	—	26.9	-3.4	11.5	23.8	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/02/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus.